

# Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec

Mémoire du

Mouvement Au Courant

présenté par  
John Burcombe  
4 avril 2003

## Introduction

Je représente le Mouvement Au Courant, un groupe fondé en 1990 avec deux grands buts: premièrement de veiller à la utilisation rationnelle des ressources naturelles et deuxièmement de promouvoir la participation publique dans les processus décisionnels.

J'ai aussi un intérêt personnel dans ce dossier ayant vécu sur une ferme, ayant élevé des animaux, ayant été producteur de légumes biologiques et ayant payé la cotisation prescrite à l'Union des producteurs agricoles (UPA) pendant quelques années. Je suis maintenant membre de l'Union Paysanne.

Je vais traiter en particulier la concentration de la production porcine au Québec puis énumérer des recommandations d'ordre général. Je continue mes recherches documentaires concernant les émissions des gaz à effet de serre (GES) pour différents systèmes de gestion de fumier.

## Concentration de la production porcine Faits saillants

De 1981 à 2001 le nombre de fermes porcines au Québec a décreu de 38% (doc. Econ-68). Cette décroissance est moins importante récemment; c'est plutôt la taille des opérations qui a évolué beaucoup tel qu'indiqué dans ce tableau:

### Évolution de la production porcine de 1997 à 2001

niveau de production	nombre d'entreprises (changement sur 4 ans)	part du marché (changement sur 4 ans)
petite (1 à 3 000)	- 24%	- 26 %
moyenne (3 001 à 10 000)	+ 25%	+6%
grosse (10 000 à 50 000)	+54%	+33%
très grosse (50 000 et plus)	+10%	----
total	- 8%	+ 18% (production totale)

Source: Financière agricole, doc. Econ-45

25% des porcs sont produits par moins de 1% des « entreprises » porcines (Econ-45).

En effet, dans la strate de production de 50 000 et plus, il y a 11 entreprises qui produisent un total de 1,6 millions de porcs par année, soit un moyen de 145 000 chaque.

La Commission a demandé combien de ces 11 entreprises produisent 100 000 et plus de porcs par année.

La Financière agricole et la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) ont d'abord refusé de fournir l'information. La Commission a invoqué ses pouvoirs d'enquête pour obtenir l'information qui reste, néanmoins, confidentielle.

Cependant, avec l'information publique, on peut présenter quelques scénarios possibles. On parle d'entreprises, on présume donc qu'il y a plus qu'une.

Avec l'hypothèse que les entreprises dans la strate de 50 000 à 100 000 produisent en moyen 75 000 porcs chaque, on pourrait imaginer, pour une production totale de 1 600 000 porcs:

7 entreprises x 75 000 + 4 x 270 000

8 entreprises x 75 000 + 3 x 330 000

9 entreprises x 75 000 + 2 x 465 000

Pour mois, il est tout à fait possible qu'il y une entreprise au Québec qui produise plus d'un demi million de porcs par année.

## Évolution du régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA)

### Porcelets (truies) (Econ-22, Econ-44)

- 1978 Établissement d'un programme d'assurance pour les truies.  
400 truies maximum assurable
- 1988 Introduction de strates. Plus de truies; moins de compensation par truie
- |                   |          |          |              |
|-------------------|----------|----------|--------------|
| Nombre de truies  | 0-240    | 241-320  | 321-400 max. |
| Compensation 1988 | \$227,80 | \$189,77 | \$123,23     |
- 1991 Abolition de strates
- dès 1992 Abolition du maximum de 400 truies
- 2003 Minimum assurable 15 truies, depuis?

### Contributions

1978 à 2001: de \$8,00 à \$59,42 par truie, moyenne annuelle \$35,99, total 186 M\$

### Compensation

1978 à 2001: de \$0 à \$390,83 par truie, moyenne annuelle \$162,96, total 623 M\$  
Proportion payé par l'état 71%

### Porcs commerciaux (source Econ-21, Econ-44)

- 1981 Établissement d'un programme d'assurance pour les porcs  
5 000 porcs par année maximum assurable
- 1988 Introduction de strates  
Abolition du maximum
- 1991 exemple
- |                      |         |              |                |
|----------------------|---------|--------------|----------------|
| Nombre de porcs      | 0-8 000 | 8 001-15 000 | 15 001 et plus |
| Compensation en 1991 | \$15,88 | \$11,98      | \$9,98         |
- dès 1992 Abolition de strates  
Porcs de reproduction admissibles
- 2003 Minimum assurable 300 porcs, depuis?

### Contributions

1981 à 2001: de \$1,00 à \$8,66 par porc, moyenne annuelle \$3,25, total 424 M\$

## **Compensation**

1978 à 2001: de \$0 à \$40,59 par porc, moyenne annuelle \$9,82, total 1 190 M\$  
Proportion payé par l'état 67%

## **Autres points**

### **Règlement sur le Programme ASRA (Econ-28)**

#### **Interprétation: (article 2)**

« adhérent » : une entreprise agricole, ou tout groupement d'entreprises agricoles ...  
[admissibles au Programme] ...

« entreprise agricole » : un exploitant agricole qui met en marché un produit

#### **Porcs: (article 37)**

L'adhérent doit :

mettre en marché ses porcs sous la surveillance et la direction de la Fédération des producteurs de porcs du Québec [(FPPQ) de l'Union des producteurs agricoles (UPA)] conformément au Règlement sur la vente des porcs ....

## **Le capital requis**

La valeur des fermes porcines a doublé de 1981 à 1996 et presque doublé encore de 1996 à 2001 (Econ-68). Cette augmentation de l'investissement dans des opérations plus grand et plus mécanisé veut dire que le service de la dette gruge d'avantage dans le revenu du producteur. En effet, en moyen, les frais d'amortissement ont plus que doublé de 1990 à 2000 et sont maintenant plus grand que le revenu net qui reste pour le producteur (Econ-70).

## **Mise en garde**

La prudence et de mise dans l'interprétation des statistiques émis par différents instances. J'espère que la Commission va faire les concordances nécessaires, en particulier, entre les 4 800 « membres » de la FPPQ (Econ-49), les « adhérents », « entreprises agricoles », « naisseurs », « naisseurs-finisateurs » et « finisateurs » de la Financière agricole (Gen-12, Econ-21, -22, -28, -45 etc.) et les « entreprises porcines » de Statistiques Canada (Econ-68 etc.).

## **Réflexion**

En 1998, l'année avec les plus hautes compensations, plus de 311 M\$ étaient versés aux adhérents de l'ASRA par la Financière agricole.

L'entreprise hypothétique de 500 000 porcs, si elle existait vraiment, aurait reçu plus de 30 M\$.

John Burcombe

Mouvement Au Courant, 4711, ave Palm, Montréal (Québec), H4C 1Y1  
tél. (514) 937-8283, téléc. (514) 937-7726, [aucourant@sympatico.ca](mailto:aucourant@sympatico.ca)